



LE CONTRAT AGRO ALIMEN TAIRE OCCITANIE

2020/2025



DU GRAND DESSEIN À LA FEUILLE DE ROUTE, UNE MÊME AMBITION COLLECTIVE : DU SOUFFLE ET DE L'ACTION !

1

POURQUOI ?

1 CONTRAT,
3 OBJECTIFS

Le contrat agroalimentaire permet de :

★ **Définir** les actions à mener dans les 3 prochaines années pour renforcer la compétitivité des entreprises, pour conforter leur potentiel d'innovation et de création de valeur ajoutée et d'emplois sur les territoires.

★ **Fédérer** l'ensemble des acteurs régionaux de l'agroalimentaire, de la transformation au commerce de gros, autour d'un plan d'actions partagé.

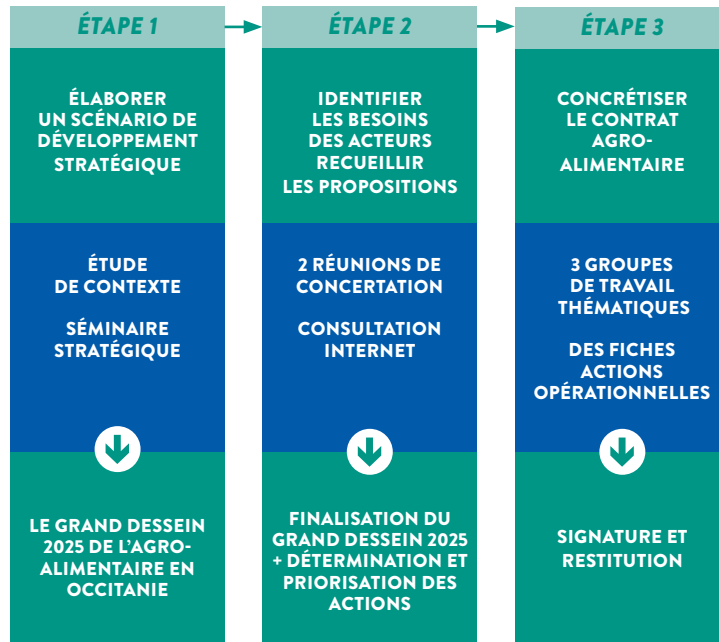
★ **Formaliser** l'engagement réciproque des partenaires à mener les actions déterminées collectivement.

2

COMMENT ?

UNE ÉLABORATION ITÉRATIVE ET COLLABORATIVE

★ Le **contrat agroalimentaire** a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (entreprises, partenaires institutionnels, acteurs socio-économiques, organisations professionnelles, structures d'accompagnement), selon une démarche progressive.



★ **La gouvernance du Contrat agroalimentaire** sera assurée de manière tripartite par le binôme représentant les entreprises et professionnels du secteur, AREA Occitanie et La Coopération Agricole Occitanie, l'État et la Région Occitanie. Son pilotage et son suivi seront garantis par un fonctionnement à 3 niveaux : le Comité de pilotage, le Comité de suivi permanent, l'Assemblée des partenaires, qui associeront de manière systématique les entreprises. Une plateforme Internet en assurera le suivi opérationnel et contribuera à la mobilisation des acteurs. L'ensemble sera animé conjointement par AREA Occitanie et LCA Occitanie, à travers des comités de pilotage des 10 actions opérationnelles associant l'ensemble des parties prenantes.

3

ET APRÈS ?

**UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE POUR
UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE**

LE GRAND DESSEIN 2025

NOTRE AMBITION : développer en Occitanie une alimentation plaisir, plus saine et plus durable, avec des entreprises créatrices de valeur sur l'ensemble du territoire.

NOS DÉFIS NOS ENGAGEMENTS

PARTAGER
valeurs et émotions
S'APPROPRIER un socle collectif fédérateur

ANTICIPER
les attentes sociétales et environnementales

RÉINVENTER
les liens entre les acteurs de l'amont à l'aval

RENFORCER
l'attractivité de l'agroalimentaire régional

ÉCRIRE ET FAIRE CONNAÎTRE
la belle histoire de l'alimentaire en occitanie

RESTAURER la confiance du consommateur en privilégiant une dynamique vertueuse, locale et responsable

CONSTRUIRE un pacte d'union régional entre les entreprises alimentaires, et tous les acteurs de l'agriculture à la distribution

DONNER les moyens aux entreprises de se transformer vers un modèle plus responsable, conforme aux enjeux de la RSE afin qu'elles soient plus attractives

SANS OUBLIER...

Écrire la Belle Histoire de l'alimentaire en Occitanie, c'est aussi faire connaître positivement nos formations et nos métiers, donner envie aux jeunes et moins jeunes de rejoindre le secteur...

Construire un Pacte d'Union Régionale entre tous les acteurs, c'est aussi travailler à une plus juste répartition de la valeur entre eux...

Donner les moyens aux entreprises d'être plus attractives, c'est aussi adapter les formations à leurs besoins, afin de favoriser la montée en compétences...

“ Développer en Occitanie une alimentation plaisir, plus saine et plus durable, avec des entreprises créatrices de valeur sur l'ensemble du territoire. ”



UN CONTRAT 2020/2025 PAR ET POUR LES ACTEURS DE L'AGROALIMENTAIRE !

Le contrat agroalimentaire Occitanie cherche à répondre pleinement aux enjeux des marchés, aux attentes sociétales et environnementales des consommateurs et aux besoins des entreprises. Il a été co-construit par les professionnels du secteur, avec le pilotage opérationnel d'AREA Occitanie et de La Coopération Agricole Occitanie, en collaboration avec l'État et la Région Occitanie.

Pour aller plus loin, et passer de l'intention à l'action, le contrat agroalimentaire a besoin de vous !

Deux niveaux d'engagement sont proposés aux entreprises :

★ **« Je me transforme et je contribue ainsi à l'évolution du secteur »...**

en participant à l'une des actions du Contrat agroalimentaire pour développer mon activité, et la filière.

★ **« Je m'engage et je participe à une dynamique collective »...**

en contribuant à la réalisation du Grand Dessein et en valorisant les bonnes pratiques.

**BONNES PRATIQUES
AGROALIMENTAIRES**

ZOOM

“ Notre objectif : accompagner 700 à 800 entreprises élaborant des produits alimentaires en Occitanie. ”



Toulouse : Maison de la Coopération
2 Avenue Daniel Brisebois - BP 82256 Auzeville
31322 Castanet Tolosan Cedex - 05 61 75 42 82

Montpellier : Maurin - 67 Avenue de Maguelone - CS 70006
34870 Lattes - 04 67 07 03 20
contact@coopoccitanie.fr
www.lacooperationagricole-occitanie.fr



Montpellier : 3840 avenue Georges Frêche
34470 Pérols - 04 67 04 30 80

Toulouse : 3 rue Ariane - NAPACENTER A
31520 Ramonville St-Agne - 05 34 40 44 10
info@areaoccitanie.com
www.areaoccitanie.com

